



GRENOBLE-ALPES-METROPOLE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE JARRIE

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2017-085 en date du 30 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Jarrie portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jarrie.

Les principaux enjeux qui ont conduit la commune de Jarrie à engager la procédure de révision du Plan d'occupation des Sols (POS) induisant de fait l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont la nécessité :

- De disposer d'un document d'urbanisme, le PLU, qui offre de vrais outils de gestion de l'aménagement et de l'urbanisme communal pour aller au-delà du POS ;
- De disposer d'un projet d'aménagement et de développement durables qui traduise officiellement la volonté communale, en concertation avec la population, d'une meilleure maîtrise du développement de l'urbanisation, ce PADD permettant entre autre de gérer la pression foncière de plus en plus forte sur le territoire et la future implantation d'équipements publics en tenant compte des capacités financières ;
- De respecter le nouveau cadre réglementaire et législatif (loi urbanisme et habitat, Grenelle 1 et 2...) et les documents supra-communaux.

**L'enquête publique se déroulera en mairie de JARRIE (38560), 100 Montée de la Creuse,
du lundi 19 juin 2017 à 9h00 jusqu'au mardi 18 juillet 2017 inclus à 17h30 pour une durée de 30 jours.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public en mairie de Jarrie (38560), 100 Montée de la Creuse, pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 09h00 à 14h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement pendant toute la durée de l'enquête en version papier et sur un poste informatique au siège de Grenoble-Alpes Métropole – Immeuble « Le Forum » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au jeudi : de 08h00 à 17h30 ; le vendredi : de 08h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra de plus être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie de Jarrie :

<http://www.ville-jarrie.fr>, et sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra déposer ses observations par voie dématérialisée sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Le public pourra également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Enquête publique sur le projet de révision du POS en PLU de JARRIE
Mairie de JARRIE
100 Montée de la Creuse
38560 JARRIE**

Le public pourra également les adresser au Commissaire Enquêteur par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-jarrie@lametro.fr

Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique.

Les observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Par ordonnance n°E17000181/38 en date du 28 avril 2017, le tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Gilles du Chaffaut en qualité de commissaire enquêteur.

**Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la mairie de Jarrie,
100 Montée de la Creuse, aux jours et heures suivants :**

- **Lundi 19 juin 2017 de 15h00 à 18h00**
- **Mardi 04 juillet 2017 de 09h00 à 12h00**
- **Mardi 18 juillet 2017 de 15h00 à 18h00**

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès de la Mairie de Jarrie (service urbanisme), ainsi qu'auprès de la Direction de la planification territoriale et de l'urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (« Le Forum » 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble cedex).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Jarrie (38560, 100 Montée de la Creuse), au siège de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble) et à la Préfecture de l'Isère (12 place de Verdun, 38000 Grenoble), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Métropole (www.lametro.fr) et tenus à la disposition du public pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jarrie sera soumis à l'approbation du Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole.